

Centre
agréé

Faites votre bilan de compétences à l'université

Du temps, un accompagnement
bienveillant, un plan d'action
personnel et abouti.

Le bilan de compétences

Une action de formation professionnelle qui vous permettra d'analyser vos capacités dans le but de définir un projet professionnel ou personnel et/ou un projet de formation. Il favorise la perspective de changements, d'évolution professionnelle.

* Comment ?

Le bilan de compétences peut être **décidé par l'employeur** ou mis en œuvre à **l'initiative du salarié**, et doit être **réalisé par un prestataire extérieur** à l'entreprise, selon des étapes bien précises. Il peut être réalisé **pendant votre temps de travail avec l'accord de votre employeur** (autorisation d'absences) et/ou **hors temps de travail**.

* Qui ?

Que vous soyez **salarié, travailleur indépendant, demandeur d'emploi ou particulier**, vous pouvez accéder au bilan de compétences.

* Quel financement ?

En fonction de votre statut, **la demande de prise en charge** se fera auprès d'organismes différents (OPCA, CPF, entreprises...).

Notre charte déontologique nous permet de vous proposer des **tarifs attractifs en auto-financement**.

Dans tous les cas, nous vous conseillerons.

Enfin, selon la modalité de financement, sachez que l'accord de votre employeur n'est pas indispensable.

Sachez -
le !

Accompagnement

Vous serez suivi par un professionnel, psychologue du travail, pour aboutir ce projet : 20h de rencontres individualisées, complétées de 4h de travail dirigé, avec un rythme d'entretiens de 2h à 3h hebdomadaires. Le planning est adaptable en fonction de vos contraintes.

Nos méthodes et nos outils pédagogiques

- Entretiens individuels interactifs, écoute active, technique de l'entretien d'explicitation.
- Repérage de vos compétences par des grilles d'auto-évaluation, des questionnaires et des tests.
- Analyses et synthèses des éléments recueillis.
- Approfondissement : recherche d'informations au centre de documentation orientation / marché de l'emploi, enquêtes métiers et autres recherches.



Un déroulement en trois phases

Conseils et soutien à la prise de décisions sont au cœur de la démarche que nous mettons en œuvre tout au long de ce processus.

Entretien préliminaire

- Information sur le cadre de la prestation et présentation de la démarche.
- Analyse de votre demande, de vos besoins et de vos attentes.
- Définition de vos objectifs, présentation de la méthode et des outils.
- Confirmation de votre engagement et contractualisation.

Investigation

- Exploration et analyse des compétences développées au cours de votre parcours professionnel et extra professionnel.
- Identification de vos motivations, priorités, intérêts et valeurs.
- Valorisation de vos compétences, atouts, ressources et potentialités.
- Analyse de votre environnement professionnel et de vos opportunités d'évolution.
- Elaboration des pistes d'orientation et définition du ou des projets que vous envisagez.
- Accompagnement dans vos recherches documentaires, d'informations et d'enquêtes métiers.
- Réflexion sur la faisabilité des pistes travaillées en amont.

Conclusion

- Recensement des atouts de vos projets.
- Élaboration de votre plan d'action personnel et abouti.
- Remise de votre dossier de bilan de compétences.



L'Université Bordeaux Montaigne vous propose et vous garantit

- L'intervention de conseillers qualifiés, psychologue du travail, détenant une expérience confirmée dans le domaine de l'accompagnement et du conseil.
- Une prestation fondée sur le principe de déontologie en respectant la confidentialité et l'objectivité.
- Un lieu dédié à l'accompagnement des publics adultes en reprise d'études.
- Un centre de documentation et de ressources sur les métiers, l'orientation et le marché de l'emploi.



Ils nous ont fait confiance

Agents de la fonction publique, salariés du secteur privé, entrepreneurs, demandeurs d'emploi de tout niveau de formation et d'expérience.

Appelez nous pour un premier entretien sans engagement !

Consultez toute l'information et les tarifs sur : www.u-bordeaux-montaigne.fr



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Contact :

Accueil Bilan de compétences

Tél. 05.57.12.47.00

bilandecompetences@u-bordeaux-montaigne.fr

Université Bordeaux Montaigne

Formation Tout au Long de la Vie

Bât J - 1^{er} étage

Domaine universitaire - Esplanade des Antilles

33607 Pessac Cedex